

Mars 2018

Synthèse

Printemps rime
avec campagne
de fleurissement



Armée

4^{ème} fleur

Site
internet

N°89



SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL

P. 4/5 EN BREF... ET EN IMAGES

P. 6 ARMÉE

P. 7 CADRE DE VIE

P. 8/9 COMMUNICATION

P. 10 PORTRAIT

P. 11 CHALONS AGGLO

P. 12 AGENDA SPECTACLES

P. 13 MÉDIATHÈQUE

P. 14 EXPRESSIONS POLITIQUES

P. 15 ZOOM SUR...

P. 16 CARNAVAL

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4 rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Salvatore Grippi

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Guy Mauuarin, mairie de Mourmelon-le-Grand, Amaury Chevallier, Virginie Vinet, Basalt Architecture

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : en cours

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la Ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4 rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places côté médiathèque.

LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accès par le parvis, puis en face via la porte tambour.
• De 9h00 à 12h00 le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ;
• De 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ;
• Fermeture le mardi matin.
Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

Accès par le parvis, puis par les portes vitrées à gauche.
• Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ;
• Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Téléphone : 03 26 66 57 07

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.
• Permanences les mercredis de 9h00 à 11h30.

LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

Sur rendez-vous uniquement.
• Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.
Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

LES PERMANENCES DE L'OPAH

Se présenter à l'accueil de la Mairie.
• Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
Téléphone : 0 800 77 29 30 (N° vert)



POUR UN BUDGET MAÎTRISÉ

Mars est le mois des orientations budgétaires et le vote du budget devra avoir lieu avant le 15 avril.

Cette année encore, la gestion rigoureuse sera de mise. Le budget de la commune est financé par l'argent public, celui de vos impôts et celui des différentes dotations perçues par la commune. Aussi, l'éthique nous impose une absence de gaspillage et une optimisation des services rendus à chaque mourmelonnois.

Ce budget devra nous permettre en 2018 :

- > de renforcer le tissu économique avec la création de trois nouvelles cellules artisanales dans la zone du Tumoy ;
- > d'élargir, à la rentrée 2018, l'offre extra-scolaire. Ainsi le Club du Mercredi et les ALSH seront ouverts à l'ensemble des enfants scolarisés en maternelle et en primaire. Un accueil sera possible de 7h30 le matin jusqu'à 18h00 le soir, y compris pendant midi, dans les locaux de l'ancienne maternelle Léon Bourgeois ;
- > de poursuivre le soutien aux associations par la mise à disposition de locaux et le maintien des subventions ;
- > de renforcer notre action vis-à-vis des seniors. Dans cet esprit, notre assistante sociale aura pour mission de rencontrer chacun d'entre eux durant l'année 2018 ;
- > de maintenir l'offre de spectacles et d'animations et de concourir au maintien de la 4^{ème} fleur. Cette distinction récompense en effet les villes et villages pour la qualité de l'environnement qu'ils proposent à leurs habitants.

Tout cela devra se faire dans une enveloppe contrainte sans que nous n'ayons besoin d'augmenter les impôts.

Pascal JALOUX
Maire de Mourmelon-le-Grand

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

26 septembre, Gabriel de Morgan Leal et Laure Devienne
10 novembre, Lisa de Emmanuel Gallet et Julie Legaye
13 décembre, Noah de Steven Balleux et Océane Crowet
18 décembre, Nathan de Kévin Vaubant et Delphine Clement
25 décembre, Kaëlig de Loïc Dubois et Sarah Hoareau
29 décembre, Einaël de Jean Hnageje et Maïté Heren
1er janvier, Mayeul de Vincent Cretin et Clotilde Boulon
2 janvier, Kenji de Jean-Marc Moomou
8 janvier, James de Sandy Serrurier et Sophie Jankowski
11 janvier, Camille de Nicolas Robriquet et Valérie Legrand
13 janvier, Sasha de Mikaele Finau et Ludivine Fiaux
19 janvier, Capucine de Arnaud Prévost et Tiphany Aubin
20 janvier, Nolan de Corentin Danielewski et Jessica Bellay
23 janvier, Elya de David Cauville et Camille Fort
28 janvier, Albane de Christophe Urbaniak et Sandra Lagnié
4 février, Enzo de Victorien Dubois et Laura Vanloo
10 février, Élymaïha de Naomie Vaitootai
18 février, Mathis de Nicolas Foubert et Angélique Mocomble

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

21 décembre, Jérémy Quentin, gérant et Nathalie Saily, technicienne
21 décembre, Dominique Lelièvre, ouvrier d'état et Valérie Ladouce, agent d'entretien

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

30 octobre, Jean Drouot, dans sa 94^e année
31 octobre, Marceau Gonré, dans sa 67^e année
16 novembre, Charles Evrard, dans sa 77^e année
22 novembre, Jean-Guy Godbillion, dans sa 70^e année
26 novembre, Evelyne Gauvin, dans sa 61^e année
3 décembre, Yvon Lefort, dans sa 84^e année
15 décembre, Jackie Liégeois, dans sa 77^e année
16 décembre, Sylviane Ramaïoli épouse Varoquier, dans sa 72^e année
24 décembre, Sébastien Schmitt, dans sa 25^e année
4 janvier, Josiane Herbert épouse Choubat, dans sa 80^e année
10 janvier, Henri Detrez, dans sa 71^e année
14 janvier, Michel Louis, dans sa 74^e année
15 janvier, Emile Deharbes, dans sa 66^e année
28 janvier, Robert Goyeux, dans sa 78^e année
3 février, Armand Mesnil, dans sa 80^e année

EN BREF ...



Associatif – Le club « Mourmelon tennis de table », présidé par monsieur Jocelyn Lucot, a rejoint les rangs des associations mourmelonaises. Les entraînements ont lieu les mardis de 20 à 22 heures au gymnase du Terme Hilaire. Renseignements au 06.42.55.94.03.



Ampoules leds – Jusque début juin 2018, Châlons Agglo et le Centre Communal d'Action Sociale de Châlons offrent aux habitants des 46 communes de l'Agglomération la possibilité, selon leurs conditions de ressources, de bénéficier d'un pack gratuit de 5 ampoules leds (modèles E27 ou B22 au choix) ou, à défaut, subventionné à hauteur de 50 % (valeur initiale du pack : 29,90€). Pour participer, rendez-vous sur le site www.chalons-agglo.fr munis de votre dernier avis d'imposition. Retrait des ampoules au siège de Châlons Agglo (26 rue Joseph Marie Jacquart à Châlons-en-Champagne).



Don de sang – 98 bénévoles ont donné leur sang le 27 février dernier, à l'occasion de la collecte organisée à Mourmelon par l'Etablissement Français du Sang.



Eau et assainissement – Pour toute demande technique concernant le réseau « tout-à-l'égout » ou pour une demande de travaux d'assainissement, se rapprocher de Suez Environnement au 09.77.40.84.08. Concernant les compteurs d'eau ou les factures, contacter la Saur au 01.77.78.80.00.



Fréquences télévisées – Le mardi 27 mars, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau (ne concerne pas la télévision par box internet). Une simple recherche de chaînes, le jour J, sera alors à prévoir. Pour toute question : www.recevoir-latnt.fr ou 0970.818.818 (appel non-surtaxé).



PACS – Depuis le 2 novem-

bre dernier, les couples qui désirent se pacser doivent s'adresser à la mairie de leur lieu de résidence et non plus au tribunal. Précision : l'enregistrement de la convention de PACS, bien que symbolique pour le couple, est une affaire purement administrative et ne donne lieu à aucune cérémonie. Renseignements au 03.26.66.10.44.



Population – La population légale, en vigueur au 1er janvier 2018, est de 5 281 habitants (source INSEE). Un chiffre en légère baisse par rapport à l'an passé (- 98 habitants). La mise en vente prochaine des parcelles du « Buisson Filot II » devrait sans nul doute enrayer cette tendance dans les années à venir.



Stationnement – Pour rappel, l'arrêt et le stationnement sont formellement interdits le long des lignes jaunes. De même, il est demandé que soient respectées les places réservées aux personnes à mobilité réduite. Tout contrevenant s'expose, selon le cas, à une amende variant de 35 à 135 € et la possibilité de voir son véhicule immobilisé et mis en fourrière (articles R.417-6 et R.417-11 du Code de la Route).

ET EN IMAGES ...

23 novembre :
remise en peinture de
la salle Louisiane



15 décembre : la Route de Noël



23 janvier :
mise en service des 4
boîtes à livres



28 janvier :
découverte du kin-ball
avec les animateurs
sportifs communaux



27 janvier :
animation caricature à
la médiathèque



29 janvier :
vœux du Maire,
Pascal Jaloux



13 février :
entretien des arbres sur
le domaine communal



4 février :
160 convives au
banquet des aînés



23 février :
265 spectateurs pour
« Le mariage nuit
gravement à la santé »



28 février : poterie à l'ALSH



ASP Club du Mercredi – À compter de la rentrée de septembre 2018, la Ville ouvrira le Club du Mercredi toute la journée, avec un accueil possible durant la pause méridienne. Renseignements auprès du service Sports et Jeunesse : 03.26.66.79.48.



Engins explosifs – Toute découverte d'engin explosif (obus, grenade, etc.) doit être signalée à la mairie (03.26.66.10.44) et à la gendarmerie (tél. : 17) en précisant la nature de l'engin, la taille, le lieu précis de la découverte et ses coordonnées téléphoniques (fixe et/ou portable).

La gendarmerie enverra, si nécessaire, une patrouille sur les lieux pour évaluer la situation et photographier l'engin explosif, puis transmettra les informations à la Préfecture qui établira une demande d'intervention auprès du centre de déminage.



Devenir animateur – La Ville souhaite accompagner les jeunes pour devenir animateur dans les Accueils de Loisirs et passer le BAFA (Brevet d'Attitude aux Fonctions d'Animateur). Si la candidature est retenue, la Ville débloquent une bourse d'aide pour payer la formation. Les candidatures sont à envoyer soit par courrier à la

Mairie de Mourmelon-le-Grand, soit par mail à fxpoinsenet@villemourmelonlegrand.fr. Renseignements 03.26.66.79.48.



Réservations spectacles – Il est désormais possible de réserver ses places de spectacles sur le site internet de la Ville. Le paiement et le retrait des billets se font ensuite : soit à la Mairie (la semaine précédant le spectacle) ou directement au centre culturel (le jour J, une demi-heure avant le début de la représentation). Rendez-vous sur www.mourmelonlegrand.fr, puis dans les rubriques « Culture, sports, loisirs » ou « Vos démarches ».

Hommage

Jacques Hébert
n'est plus...



Il était l'un des 9 derniers compagnons de la Libération encore en vie. Le docteur Jacques Hébert est décédé le 15 février dernier à l'âge de 97 ans.



Né le 8 août 1920, ce Normand, fils d'industriel, a interrompu ses études de médecine dès juin 1940 pour rejoindre de Gaulle et la France libre. Participant d'abord à plusieurs opérations en Afrique et en Syrie, il débarque ensuite sur les plages normandes le 2 août 1944. Il participe ainsi à la bataille de

Normandie, puis aux libérations de Paris et de Strasbourg pour finir le combat en Allemagne, au bunker d'Hitler (à Berchtesgaden), où il est blessé. De simple soldat, il est devenu lieutenant au 501e Régiment de Chars de Combat, qui était l'une des unités de la 2e Division Blindée du général Leclerc.

Après avoir quitté l'armée en juin 1946, il reprend ses études de médecine et entame une carrière politique sous l'étiquette gaulliste. Il est élu maire de Cherbourg (Manche) de 1959 à 1977 et député de 1962 à 1973.

Le 501e RCC, stationné à Mourmelon-le-Grand depuis 1994, salue l'un des siens qui a servi dans l'honneur les couleurs de la France.

Emmanuel Macron

Retour sur la visite
présidentielle

Le président de la République, Emmanuel Macron, a visité le camp militaire de Mourmelon le 1er mars dernier. Après un accueil républicain au CENTIAL-51e RI - en présence des élus locaux - le chef de l'Etat et sa ministre des Armées, Florence Parly, ont participé à une réunion restreinte avec le CEMAT (Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre), le général Jean-Pierre Bosser.

Le président a ensuite assisté, en hélicoptère, à des manœuvres à balles et obus réels, avant de se faire présenter les nouveaux matériels du programme



Scorpion qui doit moderniser les équipements pour les 15 prochaines années.

De l'histoire de la Ve République, la dernière visite officielle d'un président à Mourmelon remonte au 7 mai 1975, avec la venue de Valéry Giscard d'Estaing. Auparavant, Charles de Gaulle - accompagné du chancelier allemand Konrad Adenauer - avait assisté, toujours au sein du camp, à un défilé sans précédent où soldats français et allemands défilèrent côte à côte. C'était le 8 juillet 1962, quelques heures avant que les deux chefs d'Etat ne se rendent ensemble à Reims pour sceller officiellement la réconciliation franco-allemande.

CADRE DE VIE

Retour du printemps

Pour une ville aux 1 001 couleurs

On y est. Les jours rallongent, la nature s'éveille et... le jardinier retrousse ses manches ! En effet, l'arrivée du printemps signe le retour des travaux au jardin. En plus de quelques conseils en matière de fleurissement et de jardinage, suivez l'avancement du projet « Un tricot dans la Ville ».

Sur la pelouse

Une remise en beauté globale du gazon permettra d'effacer les dommages de l'hiver. C'est donc le moment de retirer les mousses et d'aérer la terre à l'aide d'un scarificateur puis d'effectuer une première tonte en mars/avril.

En avril, il est possible de semer du gazon sur les parties dégarnies.



Dans les massifs

L'heure est au nettoyage des massifs et à la taille des rosiers et arbustes à floraison estivale.

En avril, il est conseillé de procéder aux semis des plantes annuelles qui viendront fleurir les massifs (capucines, giroflées, pétunias, pois de senteur, soucis, etc.) et de planter les bulbes d'été (dahlias, glaïeuls, lys, crocosmias, cannas, etc.). Groupés, ils formeront de somptueuses taches multicolores. De même, les vivaces (pivoines, lupins, gypsophile, etc.) peuvent être plantées ou divisées.



Au potager

En mars, il est conseillé de bêcher pour aérer et de faire un apport d'engrais organique.

En avril, on peut semer épinards, salades, choux, pois, carottes, oignons, radis, poireaux et pommes de terre nouvelles. Les semis de légumes d'été peuvent être réalisés à l'abri (tomates, courgettes, aubergines, poivrons, aromatiques, etc.) pour être repiqués en mai, après les saints de glace.



Projet « Un tricot dans la Ville »

Tous les 3 ans, le jury du CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris) visite notre commune pour décider de maintenir, ou non, le prestigieux label « Ville 4 fleurs ».

Le prochain rendez-vous est fixé à cet été et, comme la commission chargée du cadre de vie en a l'habitude, un projet original est mis en place en parallèle des nombreux travaux d'espaces verts, de fleurissement et d'embellissement de la Ville.

Ainsi, depuis janvier, sont proposés des ateliers de tricot, chaque mercredi après-midi à la médiathèque. Près d'une quarantaine de personnes de tous âges et tous horizons y participent, les plus expérimentées apprenant aux débutantes.

Plusieurs arbres ont d'ores et déjà été « rhabillés » de la sorte, et ce n'est pas fini...



Retrouvez toutes les photos sur www.mourmelonlegrand.fr

COMMUNICATION

Site internet

Soyons connectés !

En ligne depuis le 7 février, le premier site internet officiel de Mourmelon le Grand a été conçu dans le but d'être informatif, utile et pratique. Ce site est une plateforme prestataire pour la partie technique. En plus de pouvoir lire en ligne le formulaire ou encore découvrir les dernières actualités, les informations en fait, nous vous invitons dès à présent à les découvrir...

www.mourmelon-le-grand.fr

pas de points, pas de tirets : un nom de domaine simple et facile à retenir

Découvrir la Ville

- La Mairie et les numéros d'urgence
- Histoire de la Ville
- Plan de la Ville
- Le patrimoine communal
- La garnison
- Intercommunalité : Châlons Agglo

Vie municipale

- Le conseil municipal
- Les commissions
- Les délibérations
- Les arrêtés
- Les élections
- Organigramme des services municipaux
- Les publications
- Les offres d'emploi

Culture, sports et loisirs

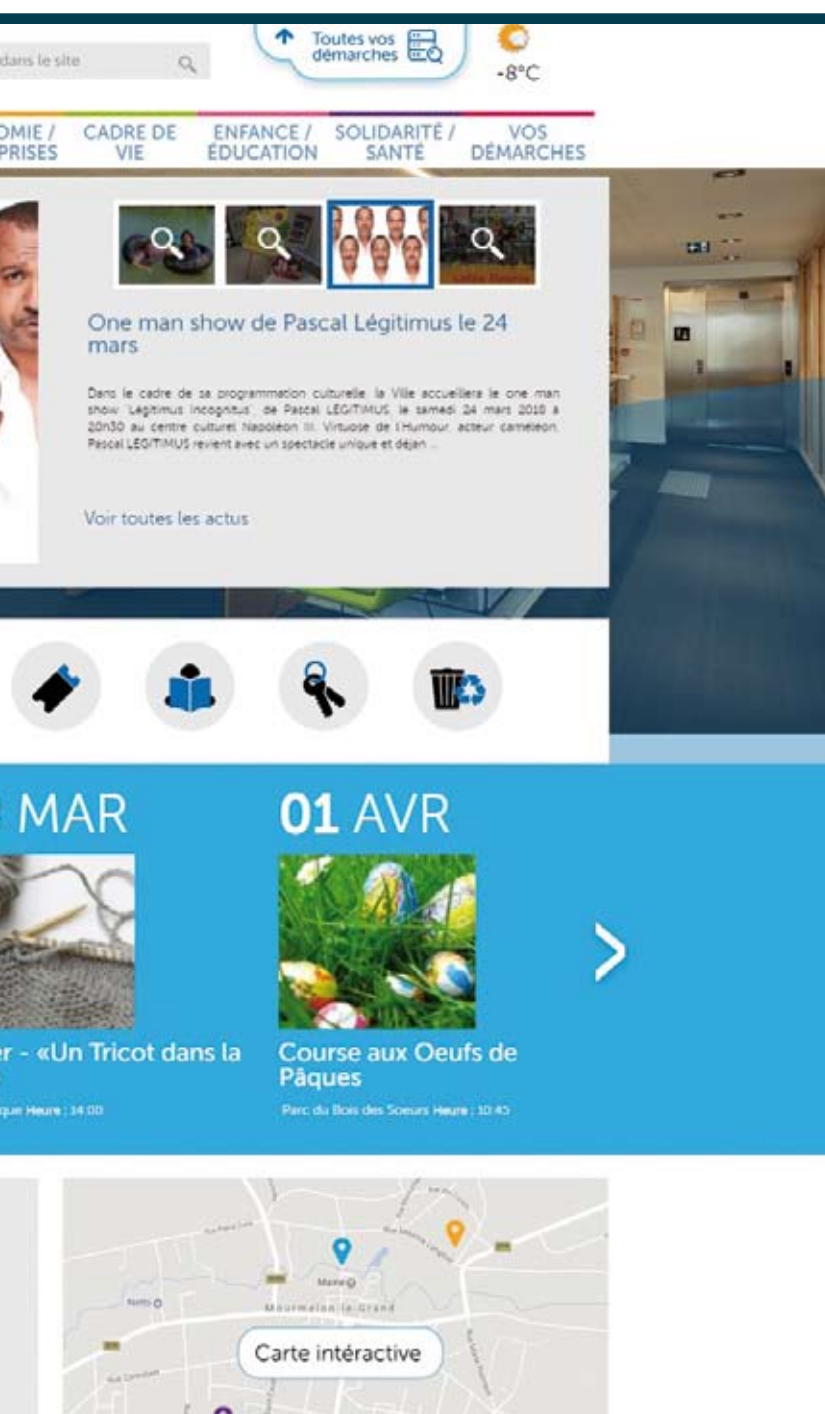
- Les spectacles et animations
- Formulaire de réservation spectacle
- La médiathèque
- Les séances Cinémardis
- Agenda
- Les boîtes à livres
- Les cours d'anglais
- Les équipements sportifs
- Les animations sportives
- Les associations
- Pour nos aînés
- Les cérémonies commémoratives
- Réservations de salles municipales



La Ville rencontre un véritable succès. Qualifié de « complet », « moderne » ou encore « attractif », il a été le fruit d'un travail collectif entre les élus et les services municipaux pour la partie administrative et le site en ligne les dernières publications municipales, réserver ses places de spectacle, contacter la mairie depuis un ordinateur, les internautes ont accès à huit rubriques différentes, lesquelles regroupent des sous-rubriques. Si ce n'est déjà

monlegrand.fr :

et sans fioritures permettant d'être retenu très facilement !



Économie et entreprises

- Les commerces
- Le centre des Finances Publiques
- La Poste
- Le marché du jeudi
- Les marchés publics

Cadre de vie

- Le label « Ville 4 fleurs »
- Les parcs et jardins
- La propreté urbaine
- Les ordures ménagères
- Le tri sélectif
- La déchèterie
- Le projet « Un tricot dans la Ville »

Enfance et éducation

- Les établissements scolaires
- Les inscriptions scolaires
- Les services périscolaires
- Les accueils de loisirs

Solidarité et santé

- Le CCAS
- L'assistance sociale
- Les permanences
- Les professionnels de santé
- Donner son sang

Vos démarches

- Etat-civil
- Urbanisme et autorisations de travaux
- Se loger
- Déclaration de chiens dangereux
- Etc.

PORTRAIT

Corentin Boé

Le handball dans la peau

À 26 ans, Corentin Boé possède un parcours « handballistique » très flatteur. Celui qui évolue aujourd'hui en Proligue a débuté il y a vingt ans au CAD Mourmelon. Un itinéraire jalonné de succès à découvrir sans plus tarder...



Né le 21 février 1992 à Reims, Corentin Boé est un natif de Mourmelon. Dès l'âge de 6 ans, il s'intéresse au handball et intègre l'équipe de mini-hand entraînée par Alain Lavenus. Il joue ensuite jusqu'à l'âge de 14 ans sous la houlette d'Éric Fauchoux (devenu président du CAD Mourmelon Handball en septembre 2017).

Par la suite, il rejoint le « pôle espoir » de handball au centre de ressource d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Reims, où il joue au Reims Champagne Handball (RCH), d'abord dans la catégorie « moins de 18 ans championnat de France », puis en « National 2 ». En véritable mordue de handball, il intègre en parallèle les sélections « Marne » et « Ligue Champagne-Ardenne ».

En 2009, après deux années de pôle à Reims, il est sélectionné au centre de formation d'Aurillac, dans le Cantal, où il évolue cette fois en « National 3 » et découvre ses premiers matchs en Division 1.

En 2010, il joue pour Villeurbanne (Rhône) en « Pro D2 » en tant que joueur professionnel où il reste durant trois ans.

En 2013, il rejoint le club de Semur-en-Auxois (Côte d'Or) qui évolue en « National 1 » pour quatre ans, finissant meilleur buteur de National 1 lors de sa dernière saison.

Depuis, il a été recruté par le club de Vernon, dans l'Eure, jouant en « Proligue ». Durant la première partie de saison, il a par ailleurs été élu 4 fois meilleur joueur lors des journées de championnat. Il occupe aujourd'hui la 10e place au classement des buteurs.

Un parcours qui méritait d'être souligné.
Bravo Corentin !

Corentin Boé vu par...

- **Patrice Deligny** (président du CADMH de 2004 à 2017) : « Tout petit, il voulait surpasser son père, lui aussi handballeur. C'est une véritable fierté pour le club de voir un de ses anciens joueurs aller aussi loin et faire carrière ».

- **Éric Fauchoux** (ex-entraîneur de Corentin Boé et président du CADMH depuis 2017) : « Déjà plus jeune, Corentin était un joueur sérieux, toujours présent à l'entraînement et avant tout le monde. Une belle progression à son âge, il ira loin ».



Corentin Boé au CADM Handball, ici portant le numéro 7

ZOOM SUR LE CAD MOURMELON HANDBALL

Les joueurs du club mourmelonnois ont disputé la coupe de France départementale. Débuté en septembre dernier, leur brillant parcours s'est malheureusement arrêté le 25 février en 16e de finale. Merci à eux d'avoir porté haut et fort les couleurs du CAD Mourmelon Handball !

Les résultats :

- 1er tour – 30/09/2017 : Longuyon 32 – **45 Mourmelon**
- 2e tour – 04/11/2017 : **Mourmelon 37** – 18 Montois-la-Montagne
- 4e tour* – 17/12/2017 : **Mourmelon 39** – 13 Aubrives-la-Pointe
- 1/32e de finale – 13/01/2018 : Auxerre 35 – **38 Mourmelon**
- 1/16e de finale – 25/02/2018 : Mourmelon 17 – 20 Le-Tholy

*le club n'est pas passé par la phase du 3e tour, le club adverse ne répondant pas aux critères.

Châlons Agglo vous accompagne au quotidien



Concerts au Capitole à Châlons : simplifiez-vous la vie !

La programmation du Capitole en Champagne vous tente, mais vous ne savez pas comment vous y rendre ? Le Pass'Capitole facilite vos déplacements.

Châlons Agglo a mis en place un partenariat avec la SNCF et la SITAC proposant de vous accompagner depuis la gare de Mourmelon-le-Petit, jusqu'au Capitole en Champagne (aller/retour).

Quatre rendez-vous sont programmés : Amir le samedi 12 mai, Jeff Panacloc le vendredi 19 octobre, Kyo le samedi 17 novembre et Brigitte le vendredi 7 décembre.

TARIFS

- 6 € l'aller-retour Mourmelon-le-Petit/Capitole en TER et bus SITAC
- 11 € l'aller-retour Reims/Capitole en TER et bus SITAC. Option : 14 € tout compris avec le parking EFFIA Clairmarais.

Accès rapide au concert grâce à une file d'attente spécifique VIP aux porteurs du Pass'Capitole.

Programmation complète : www.lecapitole-en-champagne.fr

Une stratégie de développement pour l'Agglomération

Quelles seront les actions à mener sur notre territoire pour les prochaines années ? Mutations économiques, urbanisation, fragilisation des centres-villes, préservation des ressources...

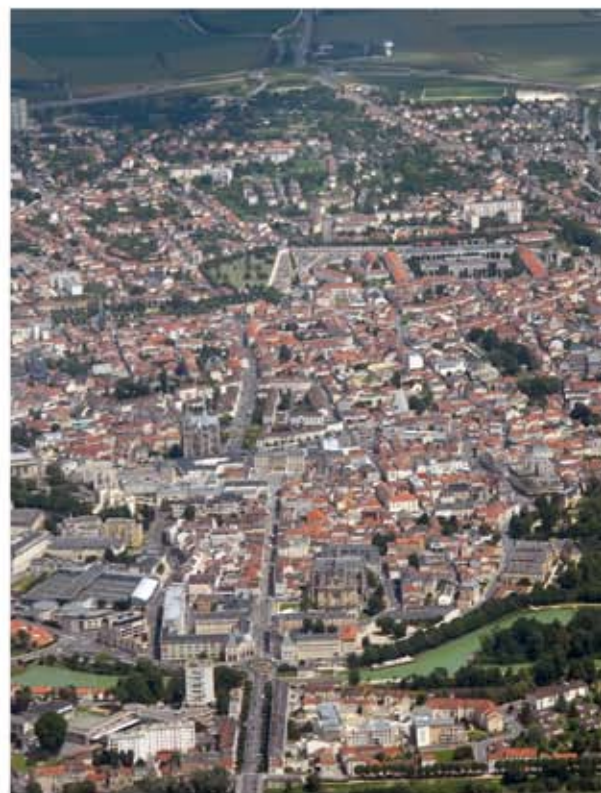
L'avenir des 46 communes du territoire châlonnais mobilise élus communautaires et habitants. Châlons Agglo organise une véritable stratégie pour lancer les projets majeurs de ces prochaines décennies. Un plan de 125 actions a été arrêté avec les premières réalisations dès 2020.

TROIS DÉFIS SERONT À RELEVER ENSEMBLE

1. Réussir la mutation économique du territoire pour optimiser nos atouts et les filières de croissance (Smart Agriculture, nouvelles énergies, Silver Economy...) et proposer un environnement favorable à l'implantation et au développement d'entreprises.
2. Améliorer la qualité de vie de nos habitations pour offrir à chacun un logement de qualité et adapté à sa situation et renforcer et pérenniser l'offre de services et d'équipements sur le territoire.
3. Respecter l'environnement et le cadre de vie pour préserver et valoriser la qualité de nos ressources et de l'environnement et poursuivre l'engagement du territoire communautaire dans la transition écologique.

L'ensemble des actions à mener vous sera présenté dans une brochure qui vous sera distribuée, courant-mars.

Plus d'informations : chalons-agglo.fr



Mardi

13
mars
14h30
20h30

CINÉMARDIS « La couleur de la Victoire »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Samedi

24
mars
20h30

ONE MAN SHOW - «Légitimus Incognitus»

Pascal Légitimus

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Dimanche

1^{er}
avril
10h45

COURSE AUX OEUFs DE PAQUES

Bois des Soeurs
Rendez-vous à 10h45
Gratuit
Pour les enfants de 0 à 10 ans



Dimanche

1^{er}
avril
10h00

20^{ème} ANNIVERSAIRE DU CADM ESCALADE

Gymnase Terme Hilaire
Chasse aux oeufs verticale
Défi collectif « A la conquête du plus haut sommet »
Tombola
Restauration



Samedi

7
avril
16h00

CARNAVAL - « Alice au Pays des Merveilles »

Défilé rue Gouraud / Brûlage du bonhomme Carnaval
sur l'espace en face de la Gendarmerie / Concours vélos fleuris



Mardi

10
avril
14h30
20h30

CINÉMARDIS « Raid Dingue »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Vendredi

13
avril
20h30

THÉÂTRE COMÉDIE - « Mars et Vénus »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Mardi

15
mai
14h30
20h30

CINÉMARDIS « Un sac de billes »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois - Séances à 14h30 et 20h00
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



MÉDIATHÈQUE

- Mardi au vendredi :
9h30 à 12h00
14h00 à 17h30
- Samedi :
9h00 à 12h00
14h00 à 17h00

De nombreuses
animations
pour tous



Mars

EXPOSITION « GOURMANDISES »

Une exposition réalisée par Italique en collaboration avec Yseline Dentze, professeur à l'Institut Paul-Bocuse pour faire l'éloge de la gourmandise.



Samedi
24
mars
15h

CONTES À CROQUER

Contes autour du chocolat et des gourmandises suivis de dégustations
Gratuit
Tout public



Samedi
31
mars

EXPOSITION « ESCALADE »

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du CADM Escalade
Gratuit
Tout public



Avril

EXPOSITION « FLEURS »

Fleurs du jardin ou fleurs des champs, elles embellissent et embaument notre environnement. Apprenons à mieux les connaître.
Une exposition de Instants Mobiles.



Samedi
28
avril
15h00

ANIMATION « APICULTURE »

Avec l'apiculteur Bertrand Deglaire
A partir de 6 ans
Gratuit
Inscriptions au 03.26.66.57.07



Mai

EXPOSITION « OISEAUX DANS LES LIVRES D'ÉMILIE VAST »

L'illustratrice rémoise Émilie Vast propose une exposition dédiée aux divers oiseaux qui accompagnent ses livres.



Samedi
26
mai
14h

ATELIER HERBIERS

Avec Emilie Vast
A partir de 5 ans
Gratuit
Inscriptions au 03.26.66.57.07



BON À SAVOIR

COMMENT ADHÉRER ?

Présentez-vous à l'accueil de la médiathèque avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que votre carte nationale d'identité. L'adhésion est GRATUITE ! Venez vite !

AVANT D'ÊTRE EN RETARD...

Vous souhaitez prolonger votre prêt de quelques jours ? Plus besoin de se déplacer à la médiathèque. Un coup de téléphone (03 26 66 57 07) ou un mail (mediatheque.mlg@gmail.com) et c'est réglé !

LA CAFÉTÉRIA OUVERTE 5 JOURS SUR 7 !

Du mardi au samedi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. C'est indéniablement le petit plus sympa de notre médiathèque ! À l'intérieur ou sur la terrasse, vous pouvez partager une collation avec vos enfants ou vos amis, en l'agrémentant d'un peu de lecture.

EXPRESSIONS POLITIQUES

MOT DE L'OPPOSITION

- . Quel plaisir la réouverture du square Jean Jaurès, sur la rue Gouraud, un meilleur visuel, un bon accès pour le public. Un parfum d'antan flotte, pour les nostalgiques de l'ancien jardin public avec son tourniquet, ses balançoires et les rires d'enfants.
- . Après les marronniers, on coupe les tilleuls sur la place de l'église. De jeunes arbres en pleine croissance, à qui on ne laissera pas le temps de s'épanouir.
- . Conserver la 4^{ème} fleur à tout prix, avec création de nouveaux massifs, des dépenses supplémentaires, pour juste la conserver, rassurez-vous, vous ne voulez pas en gagner une autre ! Une inquiétude sur la facture finale...
- . « Notre présence à la cafétéria de la médiathèque le mercredi après-midi perturbe le bon fonctionnement de celle-ci et dérange la quiétude légitimement attendue par le public » selon le courrier que monsieur le maire, nous a adressé, en nous demandant de nous organiser autrement et ailleurs. En ce moment, cette quiétude est bien perturbée par les séances de tricot.
- . Dispositif « Citoyens Vigilants » on n'en parle plus. Il y a pourtant une attente d'information sur ce sujet, pour les prochaines vacances.
- . Nous sommes interrogés par les parents d'élèves, sur le nouveau périmètre scolaire et le futur déroulement du service municipal d'accueil du matin et du soir. Au moment de la rédaction de cet article, nous manquons d'informations pour pouvoir en débattre.

Rémy HERBERT - Patrice DELIGNY - Evelyne GUÉDAL
Marie-Jo DUBOIS - Guy TOUILLET

MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

Concourir au maintien de la 4^e fleur n'est pas une facétie. Ce label est la reconnaissance nationale de la qualité de l'environnement que la commune offre à ses administrés. Un cadre de vie agréable est un gage de qualité de vie.

Concourir est important car cela nous invite à avoir une véritable démarche en matière d'urbanisme. Cette politique nous a naturellement amené en 2017 à réhabiliter l'entrée de ville rue Gouraud en mettant en valeur notre patrimoine architectural datant du Second Empire.

L'abattage de deux arbres, place de l'église, relève de la même logique. Cet édifice, dont il est fait mention au XIV^e siècle apparaît désormais dans sa globalité à partir des rues Foch et Thiers.

De la même façon, le square Jean Jaurès s'ouvre maintenant sur l'extérieur. Au printemps, le plan d'eau du Bois des Sœurs sera mis en valeur, tandis que la sente piétonne qui le parcourt sera refaite. Enfin, la voie verte de la rue du 11 novembre sera prolongée.

Avec la nouvelle année, l'opération « Un tricot dans la ville » a été lancée. L'engouement immédiat des Mourmelonnais pour ce challenge confirme, s'il en était nécessaire, que la population partage cette volonté de décoration de la ville et du maintien de la 4^e fleur. Soyez en tous dès à présent remercié.

Brigitte BOURGERY
5^{ème} Adjointe, chargée du cadre de vie et des affaires sociales

ZOOM SUR ...

Les agents de la médiathèque

Promouvoir la culture pour tous



Marion LENTILLAC

Arrivée en décembre 2016

Responsable du service

Achat des ouvrages adultes et documentaires ; animations avec les écoles élémentaires, le collège et la halte-garderie ; relations avec les partenaires ; politique d'acquisition et de « désherbage » ; communication sur les réseaux sociaux ; budget.

Trois agents composent le service de la médiathèque : Marion Lentillac (responsable du service), Huguette Daubard et Marie Decad.

Bien que chacune ait ses propres missions, toutes trois ont pour rôle d'accueillir et renseigner les visiteurs, entretenir et renouveler les ouvrages, alimenter les présentoirs, mais aussi assurer les missions de secrétariat, sans oublier le service à la cafétéria.

Ces personnes ont à cœur de faire de la médiathèque un lieu agréable où il fait bon lire, en y trouvant une multitude d'ouvrages régulièrement renouvelés (livres, CD, DVD, magazines, etc.), mais aussi une pléiade d'animations visant toutes les tranches d'âges.



Huguette DAUBARD

Arrivée en novembre 1991

Achat des CD et DVD ; animation « Heure du Conte » ; portage à domicile.



Marie DECAD

Arrivée en avril 2017

Achat des ouvrages « jeunesse et ado », animations « L'heure du conte » et « Bébés lecteurs », accueil des classes de maternelle et de la halte-garderie ; contact avec les partenaires.



Un sachet de graines offert

en échange de ce coupon - Au choix des bleuets ou des coquelicots

Nom :

Prénom :

Adresse :

51400 Mourmelon-le-Grand

Tél. : Email :

Bleuet



A récupérer à la médiathèque
4 rue du Maréchal Joffre
Mourmelon-le-Grand
sur présentation
d'un justificatif de domicile



Coquelicot





CARNAVAL



Alice au Pays DES MERVEILLES



SAMEDI 7 AVRIL

Rendez-vous à 16H00
Square Jean-Jaurès



Défilé rue Gouraud
avec la Fanfare à Paulette
suivi du brûlage du
bonhomme Carnaval



**Concours de vélos
fleuris** (venez défilé avec votre
vélo fleuri et tentez de gagner le
prix de l'originalité)



Spectacle "Alice au
pays des Merveilles"



Vente de crêpes, gaufres ...

Dans le cadre de Musiques en Mourmelonnie

